

Appréciations et extraits des débats autour du texte soumis

DES OBJETS-FRONTIÈRES D'ÉVALUATION

Contribution sur le processus de médiation dans la co-constitution référentielle dynamique dans le cas des constellations des Plans français et mathématiques en France

Alban ROBLET

Version de la publication : février 2025

Évaluation ouverte et collaborative

Rétroacteur-rices : Dominique BROUSSAL, Lionel DECHAMBOUX,

Lucie MOTTIER LOPEZ

Ce fichier présente l'appréciation globale des deux rétroacteurs avant leurs échanges avec l'auteur, puis les débats qui ont eu lieu autour du texte entre l'auteur et les désormais trois rétroacteur-rices. Ces extraits ont été choisis d'entente entre tou·tes.

Appréciations globales à propos du texte de la prépublication

Dominique BROUSSAL

J'ai lu avec grand intérêt ce texte qui propose une mobilisation originale des objets-frontières dans le cadre d'une démarche de type recherche-intervention. L'article s'inscrit pleinement dans les orientations de la revue. Son écriture est soignée même si certains passages me paraissent à reprendre pour favoriser une meilleure compréhension de la part du lecteur ou de la lectrice. J'ai formulé un certain nombre de commentaires dans le google doc et me tiens à disposition de l'auteur pour clarifier tel ou tel point dans nos échanges à venir.

Lionel DECHAMBOUX

L'article proposé est globalement d'excellente qualité. La qualité rédactionnelle est au rendez-vous et le lecteur est agréablement guidé tout au long de la lecture même si ce guidage est moins important dans la seconde partie de l'article (ce qui pourrait être repris car le dispositif est complexe en raison de la multitude d'acteurs impliqués et l'objet de la recherche choisi). L'auteur démontre une connaissance approfondie des notions mobilisées dans le champ de l'évaluation. Il importe aussi d'autres notions dont celle d'objet-frontière qu'il transforme pour l'occasion en objet-frontière en évaluation (OFE) ce qui apporte un intérêt important au propos. Même si j'ai quelques critiques à adresser ci-dessous (que j'espère constructive !), j'ai trouvé le contenu (surtout au début et à la fin) extrêmement stimulant et novateur puisque l'auteur se sert de la notion de co-construction référentielle dynamique dans un contexte où, à ma connaissance, il n'a pas été mobilisé et qui s'articule de manière tout à fait pertinente et originale avec l'OFE. Cela ouvre des perspectives très intéressantes sur le potentiel de cette notion.

En termes d'équilibre, je trouve la partie description contextuelle disproportionnée par rapport au reste de l'article et notamment par rapport à la partie analyse et résultats. C'est à la fois compréhensible en raison de la complexité du contexte mais cela crée une sensation un peu d'ensablement (si vous me passez l'expression...). Je pense que cette partie serait à retravailler (de manière plus synthétique si possible) et notamment en incluant, comme je l'ai signalé en commentaire, une explicitation des modalités de recueil des données, des données recueillies, des méthodes d'analyse. De plus, l'auteur développe deux problématiques et pas réellement de question de recherche. Là encore, cela me paraît à retravailler car les problématiques sont en fait "réglées" par les choix opérés en amont (et de manière pertinente) par le chercheur et j'aimerais trouver davantage un questionnement de recherche qui permette une mise en perspective des analyses et résultats.

En effet, la partie résultat montre un potentiel très intéressant mais à mon sens peu exploité alors que visiblement tout existe pour rendre encore plus percutant cette partie. Les verbatims (cf. commentaires) pourraient être (en plus d'être situés) véritablement analysés par l'auteur plutôt que d'annoncer en amont ce que l'on va y trouver et laisser le lecteur le trouver à la lecture. Il me semble (mais cela reste évidemment discutable, je ne suis pas l'auteur...) que de montrer explicitement en quoi ces OFE sont des objets frontières serait une plus-value (et cela me semble possible puisque les critères sont définis dans le corps du texte et les données présentes en partie en annexe). Serait une plus-value également (et pourrait s'intégrer au questionnement de recherche) la mise en évidence plus nette du jeu de co-construction référentielle dynamique au sujet des 3 OFE choisis.

Une discussion plus serrée pourrait aussi être menée à propos des relations entre les différentes notions de référent, critère et indicateur, au-delà des définitions académiques mais face à des données empiriques qui montrent à quel point des problèmes de distinction se posent à leur propos (cela me semble particulièrement visible dans les annexes avec les tableaux proposant des indicateurs élaborés par les participants à la recherche). Quelques clarifications également sur les choix de l'auteur (notamment sur le terme référent) devraient être effectuées (sans forcément adhérer à mes propres choix mais pour les rendre explicite évidemment).
je reste très confiant et intéressé par le potentiel de cet article !

Extraits d'échanges lors de la révision collaborative

1. Introduction

...

En tant que chercheur intervenant dans cette démarche, nous-j'ai-avons utilisé le concept de Star d'« objet-frontière » (Star, 2010 ; Trompette & Vinck, 2009) au départ pour faciliter l'identification de trois objets d'évaluation pouvant être investigués débattus et décidés dans par le groupe et par l'ensemble des pilotes ; la place du directeur dans le pilotage des formations sur son école ; la professionnalité du formateur de constellation ; la réussite d'une constellation ses membres. Ces trois objets se sont matérialisés traduits par des référents d'évaluation ; présentés dans cet article, eux-mêmes articulés par un référentiel global.

...

Commenté [A1]: Lionel DECHAMBOUX, 24 janvier 2025

Est-ce « simplement » faciliter l'identification qui justifie cet usage des OFE ? Ou est-ce davantage « comprendre », « évaluer » ou autre ?

Commenté [AR2R1]: Alban ROBLEZ, 30 janvier 2025

Au départ, le concept d'OF m'est venu intuitivement à la lecture de leurs documents professionnels. Il m'est venu pour justifier comment nous pourrions identifier des objets d'évaluation qui correspondraient à plusieurs catégories professionnelles et plusieurs personnes; tout en gardant un certain mystère sémiologique, un flou volontaire, qui favoriserait l'implication pour en parler.

Commenté [AR3R1]: Alban ROBLEZ, 30 janvier 2025

En ce sens, j'ai ajouté « au départ » pour signifier l'intention dans son contexte temporel.



2. Ancrage théorique : le concept d'objet-frontière mis en dialogue avec les processus de référentialisation en évaluation

Dans un premier temps, le concept d'objet-frontière sera présenté, suivi dans un deuxième temps des différentes approches de la référentialisation en évaluation. Dans un troisième et dernier temps, je proposerai un rapprochement conceptuel entre la co-constitution référentielle dynamique et le concept d'objet-frontière pour catégoriser celui d'objet-frontière d'évaluation.

2.1 Le concept d'objet-frontière

...

2.2 Les approches de la référentialisation en évaluation

La référentialisation fait l'objet de plusieurs travaux en évaluation en éducation et en formation. Je retiens les éléments suivants, en lien avec l'objet d'évaluation plus particulièrement :

- La référentialisation nomme le processus mi-mental mi-matériel d'identification de différents aspects quant à une situation ou un objet devant être évalué et de leur mise en lien. Ce processus, pouvant s'assimiler à une « enquête évaluative » (Figari et al., 2014), fait appel à des opérations cognitives de la part de la personne évaluatrice, réalisables en vertu du fait que cette même personne vit et évolue dans un monde fait de matière, de sensations, d'émotions. Dans ce processus, il a part dimension « matérielle » dialogue avec la part dimension « mentale » par la matérialisation de la référentialisation sous la forme notamment d'actes à effectuer sous la forme d'une mise en référent et de constitution de ses référés dans une démarche dynamique; qui peuvent se traduire par une méthodologie propre ou non, se structurant chemin faisant méthodique et consciente: le référentiel se transforme « au fil de l'activité évaluative » (Mottier Lopez, 2022).
- Cette matérialisation, au sens d'une organisation de la référentialisation, s'observe sous la forme d'une mise en référents et de constitution de ses référés dans une démarche dynamique. Ainsi le « référent » d'évaluation peut nommer un « système d'attentes jugées légitimes, ou [un] ensemble de critères au nom desquels on va se prononcer » (Goasdoué & Vantourout, 2016, p. 145), ce que Barbier identifie comme appartenant « à l'ordre des représentations d'objectifs » (Barbier, 1994, p. 294); là où un « référé » consiste en un « modèle réduit » de l'objet évalué, c'est-à-dire ce à partir de quoi on pourra porter le jugement de valeur » (Goasdoué & Vantourout, 2016, p. 145), impliquant un « choix » de la part de la personne évaluatrice (Figari, 1994, p. 44). Un référé rappelle que toute évaluation porte sur une partie, réduite consciemment, de l'objet évalué à partir de la perception de la personne évaluatrice.

Commenté [4]: Lionel DECHAMBOUX, 10 juin 2024 :

Je ne suis pas certain, à ce stade de la lecture, d'être d'accord avec ce "mi", la référentialisation pouvant être "purement" mentale dans certains cas ou approche.

Commenté [5]: Alban ROBLET, 20 septembre 2024

Merci Lionel de ta réflexion.

Constatant que tu n'es pas revenu dessus, j'en déduis que tu es toujours en accord avec ta position d'ailleurs à la fin de ta lecture :)

Ça m'intéresse de connaître ton point de vue plus profondément. Par exemple : quelle serait une référentialisation purement mentale et ses cas/approches ?

Commenté [6]: Lionel DECHAMBOUX, 23 septembre 2024

Bonne question ! Disons qu'à l'inverse, je me demande s'il y a des référentialisations "purement matérielles" ? Je crois que je voulais surtout signifier par ce commentaire que la référentialisation est (pour moi) essentiellement une opération mentale/cognitive de mise en lien de référents et de référés et que je bloquais un peu sur ce mi-mi. Par matériel, tu voulais parler des référés et par mental, des référents ?

Commenté [7]: Alban ROBLET, 24 septembre 2024

D'acc je comprends. Merci !

Oui là où on se rejoint il me semble c'est sur le fait que la référentialisation ne semble pas être une activité stricto sensu d'une seule nature : par exemple, bien qu'elle fasse appel à des opérations mentales/cognitives (je te rejoins ici), ces dernières ne sont faisables que parce que la personne vit et évolue dans un monde fait de matière, de sensations, de sensibilités etc. La part "matérielle" pour moi vient rappeler que le mental dialogue avec la matérialisation des choses, donc des actes à effectuer. Ainsi, tout référé et tout référent, pour moi, rend compte de ce dialogue entre le mental (ou les actions de cognition) et le matériel (ou les actions à effectuer ou observer dans la vie sensible, faite de chair, de corps et d'objets, de son et sensation, etc.).

Commenté [8]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

Merci pour cette explication (qui me semble à conserver)

Commenté [9]: Lionel DECHAMBOUX, 10 juin 2024

Je crois ne pas adhérer à cette idée de "modèle réduit". De mon point de vue, le référé est davantage un "signe" extrait de l'objet évalué mais je pense que cette notion de "modèle réduit" vient de la docimologie et leur idée de "modèle de référence" comme chez Noizet et Caverni (1978) ? S'il y a un tel modèle de référence existe, il aurait pour moi quasiment un statut de référent. Mais la discussion est ouverte !

Commenté [10]: Alban ROBLET, 20 septembre 2024

Ah c'est chouette de discuter comme ça ! Merci Lionel.

De mon côté, ce que j'apprécie dans cette proposition de "modèle réduit" de l'objet évalué, c'est la réduction consciente qui est considérée de l'objet lui-même. Finalement, ça vient dire qu'on évalue jamais tout ni ne le pouvons, nécessitant un croisement de plusieurs "modèles réduits" d'un même objet : le prélèvement et la réduction opérés sur l'objet modélisent alors un référé qui sert de support au jugement de valeur. Cela écrit, dans leur chapitre ils mentionnent bien effectivement les rapports avec les docimologues et notamment Caverni et Noizet de 78 : tout en ancrant la notion de modèle réduit dans les premiers boulots de Hadji (92 et 97) qui a une vision plus "élargie" de l'évaluation.

Commenté [11]: Lionel DECHAMBOUX, 23 septembre 2024

Oui, c'est le côté intéressant de ce genre d'évaluations proposées par L'EeE : pouvoir échanger ! Alors je comprends mieux ainsi ce que tu entends par "modèle réduit" et dit comme cela, je pense que nous pourrions nous entendre. C'est vrai que dans modèle réduit, il y a déjà l'idée de modèle (et donc de sélections de différents axes pertinents et d'oubli d'autres) qui fait que ce n'est pas "juste" une réduction de l'objet évalué (comme si c'était exactement la même chose mais en plus petit) et qui plus est, se trouverait "dans la tête".



- **L'objet évalué** – lorsque nous sommes en situation d'action d'évaluer, ou l'**objet d'évaluation**, lorsque nous l'identifions en-dehors du cours de l'action (**donc avant ou après l'évaluation**) : est central puisqu'il catalyse les attentes comme les critères de l'évaluation avant son déroulement ainsi que les focales empiriques sur lesquelles repose le fondement du jugement évaluatif. Il provient de la culture évaluative propre et, dès lors qu'un collectif y réfléchit, ses membres travaillent le potentiel d'une « culture évaluative commune » (Chauffrassie & Aussel, 2022, p. 6). Chauffrassie et Aussel (2022) posent ce travail comme la « première étape » dans la constitution d'une évaluation partagée (p. 6) : la recherche **intervention présentée dans cet article explore cette constitution**, consiste à son exemplification.
- Dans les approches par le « jugement professionnel » (Allal & Mottier Lopez, 2009; Chaumont & Leroux, 2018; Mottier Lopez & Allal, 2010; Fourmen, 2009), c'est en outre la capacité à circonscrire un objet précis et à **les** limiter éthiquement à celui-ci qui fera distinguer une personne évaluatrice en situation de travail ou une personne évaluatrice professionnelle d'une personne évaluatrice de la vie ordinaire; **assimilé** au jugement de valeur tel qu'il peut signifier lorsqu'on parle de critique; jugement de goût ou personnel, qui ne nécessite pas de justification par un cadre ou une posture.
- Dans les approches situées de l'évaluation (Mottier Lopez, 2017, 2019, 2021a, 2022) comme de la valuation d'inspiration deweyenne (Dechamboux, 2016, 2020; Figari et al., 2014; Nizet & Monod-Ansaldi, 2017), l'objet ou les objets d'évaluation se négocient et se structurent dans le cours de l'activité, impliquant la culture professionnelle en présence, les caractéristiques des environnements (non seulement physiques, mais aussi psycho-affectifs) ou des contextes et des perceptions des personnes concernées par l'évaluation. Ainsi l'objet se reconfigure **tandis que se transforment** notamment dans **ce processus de confrontation les référents et les référés** passages du **référé vers le référent**, faisant que non seulement il y a **des régulations** une régulation du référent de départ, **ex ante** à l'évaluation, mais plus encore : **l'objet d'évaluation** est ce qui qualifie la référentialisation dans le cours d'action, ce que Mottier Lopez et Dechamboux (2017) nomment la « référentialisation en acte » **et ce faisant in itinere de l'évaluation**.

La « référentialisation en acte » est « non plus seulement une modification et mise à jour du référentiel pendant l'évaluation, mais [...] aussi un processus dynamique de co-constitution :

- entre référents et référés ;
- foncièrement située, c'est-à-dire par rapport, et avec, des contextes significatifs agissant » (Mottier Lopez & Dechamboux, 2017, p. 16-17).

Mottier Lopez (2022) clarifie les deux hypothèses structurantes de ce type de référentialisation. Ces deux hypothèses sont fondatrices de ma propre posture épistémologique pour faire se rencontrer le concept d'objet-frontière et la référentialisation en évaluation.

La première hypothèse explicite que ce type de référentialisation fonctionne sur « une relation dialectique entre référent(s) et référé(s) au cours du jugement évaluatif » (Mottier Lopez, 2022) impliquant que les deux dimensions s'inter-constituent, fidèle à la théorie de la référentialisation figarienne, d'une part. D'autre part, elle démontre toute la labilité, **l'instabilité** des référents dans la situation d'évaluation : Mottier Lopez et Dechamboux



(2017) identifient plusieurs exemples venant l'étayer. Dans ces exemples, retravaillés repris par Mottier Lopez (2022), se dégagent deux éléments qui ont retenu mon attention et que je formule comme suit pour ci : 1) la dynamique est tout autant mentale que pratique, dans la mesure où les éléments empiriques étudiés montrent que cela se passe chez l'enseignant-e, « en » elle ou lui (dimension mentale), impliquant des vécus d'expérience pouvant être déstabilisants mais montrant aussi tout le pouvoir d'agir de l'enseignant-e dans l'exercice de son jugement évaluatif comme dans sa relation à l'élève (dimension pratique). En ce sens, cette dynamique est me paraît liée au dialogue que tisse l'enseignant-e avec les élèves, permettant de ne pas limiter l'approche de la référentialisation en acte à une mentalisation ou une activité solitaire détachée de liens sociaux, mais au contraire, justifiée, rendue légitime par le lien que nourrit l'enseignant-e avec chaque élève et dans sa classe. C'est dire que des valeurs participent à ce processus d'autorégulation, Mottier Lopez (2022) identifiant la visée d'« une évaluation 'juste' pour tout-estes les élèves » (2022).

La seconde hypothèse expose que cette « co-constitution référentielle [est] incarnée et potentiellement liée à des contextes pluriels » (Mottier Lopez, 2022) Les « contextes de l'évaluation » sont diversifiés, les manières de faire l'évaluation aussi, générateurs de gestes, d'actions, de représentations et de perceptions toujours présents dans les situations. L'incarnation rappelle qu'il y a toujours des êtres humains dans la situation : c'est par cette anthropologisation de l'activité évaluative que l'évaluation s'identifie et peut être abordée, que ce soit directement sur place et dans le moment vif comme par évocation. Elle peut par conséquent être mise en récit, lui-même référé à d'autres contextes de vie pour les personnes parties-prenantes à l'évaluation. Cette incarnation rappelle aussi le jeu des positions de chaque individu dans une organisation, une institution : diverses cultures professionnelles et personnelles cohabitent et participent aux formes que prennent les évaluations, ces dernières participant réciproquement à la constitution de fonctionnements, de valeurs, de gestes, etc. (Lecoine, 1997 ; Mottier Lopez, 2022).

2.3 Mise en dialogue conceptuel : vers l'hypothèse de l'existence d'objets-frontières d'évaluation dans la référentialisation en acte

...

Enfin, L'OFET'objet-frontière d'évaluation n'est pas uniformément stabilisé par les personnes : au contraire, il implique une diversité d'interprétations et d'utilisations, qui est préservée comme telle. L'OFET'objet-frontière d'évaluation implique par conséquent une posture qui consiste à accepter cette diversité comme un principe pour l'action : personne ne peut arriver seule à catégoriser ou référer cet objet, car le manque de regards de l'autre annule pour ainsi dire sa qualité « nature frontalière ». L'OFET'objet-frontière d'évaluation comme celui évalué est un produit temporaire d'une co-référentialisation circonscrite ou « foncièrement située », pour reprendre Mottier Lopez et Dechamboux (2017, p. 17). Un OFE viendrait alors participer à la « médiation » du « référentiel effectif de l'évaluation » de la référentialisation en acte telle que conconstituée par Mottier Lopez et Dechamboux. Si tel est le cas, de quelle façon la dimension ou la qualité « frontalière » de l'objet d'évaluation jouerait sur la référentialisation en acte ? Telle est la question de recherche

Commenté [A12]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 3 novembre 2024

Je serai plus affirmative : elle « est » liée, comme le montrent nos travaux empiriques (e.g., Mottier Lopez, L. & Dechamboux, L. (2019). Co-construire le référentiel de l'évaluation formative pour soutenir un processus de co-régulation dans la microculture de classe. *Evaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, 5 (2), 87-111).

Commenté [A13R12]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 3 novembre 2024

Et si je devais l'écrire, je serais encore plus affirmative : elle est foncièrement liée ... sur la base de mes nombreux travaux qui étudient les interactions collectives en classe à des fins d'évaluation et de régulation

Commenté [14]: Lionel DECHAMBOUX, 10 juin 2024

C'est aussi le rappel que l'évaluation s'inscrit dans une histoire singulière et donc que l'individu évaluant dans une situation va se référer à d'autres contextes pour fonder son évaluation d'où l'expression de "contextes pluriels".

Commenté [A15]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 24 janvier 2025

Très intéressant Alban la façon dont tu reprends mes / nos travaux pour souligner les éléments qui, en effet, vont servir ton projet avec les o-f. Cela me donne très envie de poursuivre la réflexion incluant ta proposition sur une dimension que je suis en train d'explorer, avec l'équipe, dans un prochain texte. Je me réjouis de pouvoir prochainement le partager avec toi.

Commenté [AR16R15]: Alban ROBLET, 30 janvier 2025

Merci Lucie, j'ai hâte de le découvrir et de te/vous lire.

Commenté [A17]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 24 janvier 2025

Essentiel, fondateur, et c'est souvent difficile à le rendre légitime comme source de développement continu

Commenté [AR18R17]: Alban ROBLET, 30 janvier 2025

Oui et c'est peut-être pour cela que ça fait aussi bouger les personnes, ou les inquiète ou les déstabilise.



principale de cet article. Par conséquent, un objet-frontière d'évaluation comme un objet-frontière évalué sont significatifs des contextes dans lesquels ils ont été référencés.

...

3. Une recherche-intervention participative dans un contexte d'action publique éducative : le pilotage des constellations Français et Mathématiques en académie

...

3.1 Focus sur l'APE : contexte macrologique

...

3.2 Contractualisation de la RI : présentation des participant·es et recherche : contexte de l'action mésologique

Le contexte de la RI recherche est d'abord celui des constellations et de ses pilotes en académie. Ce faisant, les constellations concernent les trois types de pilotes présentés plus avant, ainsi que les professeur·es des écoles du premier degré et les directeurs ou directrices des écoles.

3.2.1 Les participant·es à la RI

...

3.2.2 Contexte de la RI

...

C'est sur la base des « objectifs » affichés et des points de consensus comme de débat que j'ai proposé une contractualisation de recherche. Inspirée des « recherches-interventions » (Broussal & Marcel, 2020) et des recherches collaboratives et/ou participatives en éducation sur l'évaluation (Allal & Mottier Lopez, 2009 ; Chauffrassie & Aussel, 2022 ; Mertens, 2020 ; Mottier Lopez, 2021b ; Nizet et al., 2020 ; Nizet & Monod-Ansaldi, 2017), j'ai formulé le contrat de recherche comme devant favoriser les échanges et les controverses en matière d'évaluation : dans ses conceptions et représentations propres, dans les « usages » (Hadji, 2012) de ses techniques comme de ses résultats, sur la base d'un petit ensemble théorique, dans le but de co-construire d'ici la fin d'année scolaire 2023-2024 un dispositif d'évaluation global, participatif et inter-catégoriel à expérimenter.

Commenté [19]: Dominique BROUSSAL. 31 août 2024

Est-ce que cela a pris la forme d'un contrat de collaboration? Avec une signature entre les deux institutions concernées? Ou bien est-ce resté au niveau d'une formulation oral, d'un accord informel entre les deux parties?

Commenté [20]: Dominique BROUSSAL. 31 août 2024

Y avait-il des livrables? Un financement dédié?

Commenté [21]: Alban ROBLETZ. 20 septembre 2024

Merci Dominique.

D'abord, cela est resté une formulation écrite entre les parties-prenantes et moi sous la forme d'un mail et sur les bases des échanges effectués lors du premier temps fort.

Par la suite, l'ifé a ajouté dans sa convention avec le rectorat de l'académie une ligne pour cette RI. Dans le même temps, le CEE était mis au courant que je continuais à travailler avec nos collègues de l'académie, sur des objets hors de ma mission de postdoc, a priori (du moins des objets principaux).

Il y a eu un livrable, présenté lors du bilan annuel au recteur, par la conseillère du premier degré sur la base d'une vidéo diaporama que j'ai élaborée.

Il n'y a pas eu durant l'année de financement dédié ; par contre, il y en a un peu pour cette nouvelle année, pour la suite.

Commenté [22]: Dominique BROUSSAL. 3 octobre 2024

Merci pour tous ces éléments de précision. A te lire je me dis que nous partageons beaucoup de points communs dans nos recherches. C'est vraiment intéressant d'accéder à l'arrière-boutique de ces recherches. Même si évidemment tout article scientifique est une ré-écriture qui gomme un peu ces aspects. Par contre, lorsque nous dirigeons des doctorants sur des RI, ce sont vraiment des préoccupations pratiques qui ont de l'importance pour elles et eux. Et qui peuvent avoir un impact fort sur le déroulement d'une recherche.

Commenté [23]: Alban ROBLETZ. 13 octobre 2024

Et merci à toi pour ton retour, précieux. Cela m'aide à gagner en sentiment de compréhension et de maîtrise de ce type d'approches, inspirantes.



3.3 Émergence de deux problématiques pour justifier l'usage du concept d'objet-frontière d'évaluation dans la conduite d'une référentialisation en acte

...

4. Protocole de la Recherche

Cette section 4 a été entièrement retravaillée par l'auteur. Sans remettre le texte original, voici les commentaires qui ont notamment été en lien avec cette refonte :

Lionel DECHAMBOUX, 11 juin 2024

La partie contextuelle est très (trop ?) longue (près de 5 pages), la partie décrivant le déroulement de la recherche aussi (près de 3 pages). Pour moi, il manque une description des instruments utilisés par le chercheur pour prélever des traces, quelles données de recherche ont été produites et la manière dont il les a utilisées (quel type d'analyse).

Dominique BROUSSAL, 31 août 2024
Je souscris à cette rétroaction.

Alban ROBLET, 24 septembre 2024

Merci pour votre retour.
Je termine la première relecture, puis je reviens ici pour raccourcir et compléter cette partie.

Alban ROBLET, 24 septembre 2024

Voilà, je propose quelque chose en essayant d'être bref et efficace.

Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

Merci pour l'effort notable de raccourcissement même si je dois avouer que cette description du contexte reste encore trop longue à mon goût. Bien sûr, sa complexité peut expliquer sa longueur !

4.1 Cadrage de la RI

...

4.2 Recueillir les informations, les analyser et produire des données de recherche

...

Les données étaient produites chemin faisant de la RI : à partir des échanges comme des résultats des réflexions engagées par le grand groupe à la suite de présentation en petit groupe, le chercheur préparait son intervention sur cette base dans le but de nourrir la réflexion commune. Les analyses opérées par le chercheur ont Le quatrième temps fort a consisté d'abord à constituer une base à la référentialisation commune effectuée par les pilotes, lors d'un regroupement. C'est ici notamment que le concept d'objet frontière a été utilisé. Après quoi, sur le choix des trois objets frontières d'évaluation visés (qui sont pour rappel la réussite de la constellation, la place sur la base des trois OFE choisis lors du



directeur d'école dans son pilotage et la professionnalité du formateur de ce dispositif), le chercheur a accompagné les participant·es sur un processus de référentialisation en acte, aboutissant sur la constitution d'un référent. Ainsi, les référents d'évaluation de l'OFE ciblé. Chaque présentation et les discussions générées à leur suite ont été enregistrées et retranscrites.

4.3 Constituer une base à la référentialisation

Ces éléments figuraient, dans la version originale du texte, dans la section résultats. Le commentaire ci-contre est à l'origine de son déplacement ici. Suite aux premières rétroactions sur le texte, l'auteur a en effet remanié son texte pour en restructurer les sections et étoffer la description méthodologique.

Après l'accord des objectifs de la RI, les participant·es et le chercheur ont établi un cadre commun sur le vocabulaire en évaluation (deuxième regroupement), en identifiant pour chaque terme des exemples et des expériences vécues de la place de chaque professionnel·les. ~~À partir, les participant·es ont transmis au chercheur trente-six~~ 36 documents de différentes natures (compte-rendu de visite d'évaluation d'école, bilan de fin de constellations, compte-rendu d'une réunion de formateurs et formatrices conduite par l'EN, questionnaires de satisfaction adressés à des professeurs stagiaires) sur laquelle le chercheur a répertorié six objets d'évaluation communs dans ces différents documents (par la mention ou par la caractérisation de celui-ci) ayant le potentiel d'être des ~~objets-frontières d'évaluation OFE~~. Ils consistaient en des OFE documentaires et ~~servaient~~ servaient à fournir une base commune à la référentialisation sur les constellations (liste complète en Annexe C), j'ai répertorié 6 OFE potentiels. ~~La liste a été présentée en conclusion de l'appart du temps fort numéro 3.~~

4.4 Accompagner des référentialisations en acte

Cette sous-section a été entièrement créée lors de la révision de l'auteur, pour répondre aux commentaires des rétroacteurs d'étoffer le versant méthodologique du texte.

...

5. Résultats

Cette section a été fortement remaniée lors de la révision de l'auteur. Sans remettre l'ensemble du texte dans ses versions successives, les extraits ci-dessous donnent à voir les commentaires de débat sur les notions de référentiel, référent, référé, critère et indicateur entre les divers·es acteur·rices du processus d'évaluation ouverte et collaborative. Nous invitons le lecteur à prêter attention à la chronologie entre les commentaires et à se référer aux deux versions du texte (prépublication et publication) pour voir concrètement le « avant-après ».

Les travaux de groupes restants ont consisté à établir un référent de chaque objet. Pour ce faire, nous nous étions mis d'accord pour limiter à trois critères maximum le référent, dans le cas d'une orientation critériée, ceci afin de le rendre facilement utilisable.

Commenté [24]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024
Avais-tu un questionnaire de recherche en amont de cette démarche ?

Commenté [cgi25R24]: Céline GIRARDET, 22 octobre 2024
Même si le questionnaire de recherche a été chronologiquement construit a posteriori dans ta démarche, dans l'article, il est nécessaire de le rendre explicite en amont des résultats.

Commenté [26]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024
Je suis désolé de la redondance de mes commentaires mais je vois maintenant que je m'interrogeais déjà lors de ma 1ère lecture à ce propos. Je comprends, à la suite de ton commentaire, la raison de ce choix. Ceci étant dit, je reste sur l'idée que ces éléments (méthodologiques, de questionnement de recherche) devraient être présents plus haut, davantage contrôlés même si ce n'est pas dans le strict respect de la chronologie de ta recherche. Je note aussi un décalage entre l'hypothèse énoncée plus haut (la RI, l'aspect facilitant de l'OFE pour le dire vite), les moyens mis en œuvre pour y répondre et ce que tu explores (la mise à jour de ces différents OFE, leurs référents). L'avantage que je verrai à ce déplacement vers le haut serait d'éviter au lecteur de se sentir un peu déboussolé (lors de la description du contexte par exemple) car ne sachant pas quel est ton questionnement et ton "projet scientifique". Au moins l'esquisser plus haut ou avertir le lecteur, sans doute comme moi trop formaté par la lecture d'articles scientifiques, que cela arrivera plus tard ? J'ai conscience que c'est une critique qui pourrait être perçue de manière un peu rude mais je pense sincèrement que cela profiterait à la qualité de ton article qui a, une fois de plus, un potentiel excellent de mon point de vue (et je suis autant sincère sur ce point que sur le précédent). Mais je poursuis ma lecture, ce commentaire, arrivant avant la fin de celle-ci. Pour finir sur ce commentaire, à cet endroit, et pour tenter d'argumenter ma position, le contenu de cette partie est davantage la manière dont tu vas produire ce résultat (la base d'OFE documentée) et non la présentation de ces OFE que tu renvoies en annexe contrairement à ce que laisse penser le titre de cette partie...

Commenté [27]: Lionel DECHAMBOUX, 11 juin 2024
Je crois que le terme référentiel serait plus adéquat (référentiel comme un ensemble de référents) ? On touche ici un "chevauchement" notionnel dans le champ de l'évaluation entre référent et critère, qui, avec Lucie Mottier Lopez, nous a conduit pour différentes raisons à préférer la notion de référent et qui permet de réserver celle de référentiel comme rassemblant l'ensemble de ces référents.

Commenté [A28R27]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 3 novembre 2024
Pour poursuivre avec Lionel, lui et moi avons fait ce choix en prenant appui sur les propositions de Figari (1994) : un référentiel réunit l'ensemble de référents relatifs à l'objet.

Commenté [29]: Alban ROBLET, 24 septembre 2024
Merci Lionel pour ta réflexion et ton apport.
Il me semble qu'ici, je dirais "empiriquement", il s'agit d'un référent qui se constitue, au sens qu'il se matérialise. Les référents présentés en annexes par exemple sont des constitutions élaborées qui mettent en structure des attentes sur un OFE.
D'autre part, la description que tu donnes sur vos travaux du référentiel correspond bien à ce qu'empiriquement nous allons constituer lors de notre prochaine rencontre : le référentiel est le nom donné à cette structure qui rassemble ces référents émergents.

Commenté [30]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024
Pour moi, un critère est notionnellement égal à un référent (à condition par exemple qu'il soit effectivement mobilisé dans l'activité évaluative et donc une référentialisation en acte. Mais dans ton contexte, la conception figurative de la référentialisation est sans doute plus adéquate pour décrire ce que tu es en train de faire. D'où ma suggestion dans la phrase précédente du terme de "référentiel" qui rassemblerait des référents émergents, qui pourraient être ces trois critères (=trois référents) s'ils sont, encore une fois, effectivement mobilisés dans l'activité évaluative. Mais je ne dis pas que tout le monde doit être d'accord avec moi !

Commenté [A31R30]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 3 novembre 2024
Pour ce que moi concerne, je suis perplexe : quelle définition du critère par rapport au référent ? Considérant aussi que la notion de critère a été utilisée plus haut comme « critère de caractérisation » (du chercheur).



Chaque référent fut constitué sur la base de récits d'expériences et de descriptions de pratiques évaluatives employées. Lors des retours en grand groupe, il était demandé d'expliquer l'orientation prise sur l'objet étudié, c'est-à-dire la vision et les éléments qui caractérisent l'objet pour les membres du petit groupe ; la mise en application de l'orientation en décrivant ce qui était recherché ou ciblé sur l'objet.

Comme le constatent Chauvriasse et Aussel (2022), l'expérience a été particulièrement mobilisée pour justifier de l'orientation et des applications présentées, mobilisant en exergue la relation dialectique entre un « axe technique » et un « axe éthique » (Leconte, 1997). La présence ainsi de « références » (les orientations porteuses de valeurs), de « référés » (les expériences et pratiques de chaque personne, organisées par la situation et l'OFE étudié) et de « référents » (la mise en application par une cristallisation ou une formulation d'attentes précises d'observables sur l'objet), comme les désigne Leconte (idem) était manifeste, et venait participer à la constitution d'un objet-frontière d'évaluation, comme le montre un extrait de verbatim à propos du référent de la « professionnalité du formateur de constellation » (Annexe C.2 : tableau 4)s :

...

En italique sont soulevés les mots pouvant illustrer à la fois un rapprochement des membres par l'identification commune d'une structure organisationnelle : la « formation » ; et dans le même temps une flexibilité interprétative sur « l'évolution » : de « la posture du formateur » ou des « outils », générative d'une « controverse » entre les membres. Celle-ci reste en état sans empêcher le critère étudié d'avoir ses trois indicateurs.

En définitive, le référent de chaque OFE a pris une forme particulière. Le référent de « la place du directeur dans le pilotage des constellations » (Annexe C.1.) se constitue en deux méthodes complémentaires : le groupe 1 s'est concentré sur « l'engagement » du directeur ou de la directrice de l'école, à partir d'une question évaluative : « Les constellations influencent-elles le pilotage pédagogique du directeur d'école ? ». Les pilotes ont traduit cet engagement sous la forme d'un baromètre de l'engagement, cranté en quatre indicateurs d'action : n'est pas engagé, informe, participe puis exploite (Annexe C.1-figure 1). L'autre petit groupe a élaboré une série de règles éthiques pour maintenir alerte le « sens de l'évaluation » (annexe C.1. sous la figure 1). La « place du directeur dans le pilotage » étant intimement liée à une prochaine APE, les pilotes ont préféré orienter son évaluation sur ce qui s'observe afin de prendre des décisions d'accompagnement. L'évaluation est ici plus « diagnostique » (de Ketele, 2010) et donne un aperçu des leviers d'agencement des personnes professionnelles en fonction de la direction de direction d'école.

Le référent de « la professionnalité du formateur en constellations » (Annexe C.2.) s'est constitué sur la base d'un brainstorming entre les membres du petit groupe. Il s'agissait pour ces pilotes de partir d'un premier jet de représentations sur celle-ci d'une part ; et « se remettre dedans » d'autre part. À partir des résultats de ce temps de mise en branle, les membres ont élaboré un référent critérié. L'extrait précédent vient illustrer l'origine en termes de références des trois critères, l'élément de controverse se situant dans la valeur de l'expérience, au sens de l'ancienneté professionnelle, pour qualifier une « évolution andragogique ». La co-constitution des indicateurs s'est faite progressivement : d'abord était identifiée « ce qu'on met derrière [tout] ça », c'est-à-dire derrière les termes des critères. Après quoi, les membres ont s'organiser une hiérarchie d'importance entre pour classer les indicateurs entre eux pour chaque leur critère respectif.

Commenté [32]: Lionel DECHAMBOUX, 11 juin 2024

Mais aussi peut-être une certaine relation tout aussi dialectique entre référents et référés (issues des expériences mobilisées) ?

Commenté [33]: Alban ROBLEZ, 24 septembre 2024

C'est à-dire ?

De ce que j'interprète de ta question, c'est que cette expérience de RI a "montré" en quelque sorte la porosité, dans cette situation-là de RI, entre les référés et les référents à la fois de chaque personne participante, et à la fois des cultures professionnelles qui s'y confrontent. Et oui, très certainement ; maintenant, comme évoqué plus avant, ce champ de la relation quasi-génétique entre référés et référents serait un vrai plan à étudier et enquêter. Je verrais bien quelque chose orientée sur une réflexivité, sur la base des référents constitués et des OFE actés, pour détricoter les référés constitutifs (sur la base de quoi, pour qui, à partir de quelles informations/données pré-interprétées sur quels critères et indicateurs, etc.) et les référents constitués.

Commenté [34]: Lionel DECHAMBOUX, 11 juin 2024

De mon point de vue, c'est à nuancer, l'expérience serait une source de référés et peut-être moins un référé à part entière ?

Commenté [35]: Alban ROBLEZ, 24 septembre 2024

Merci de ta remarque.

Je suis d'accord, sinon quelle différence entre une expérience et un référé d'évaluation par exemple ?

Je propose de rajouter la notion de structure ou d'organisation de l'expérience, dans une situation d'évaluation ou à visée évaluative.

Commenté [36]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

En effet, la structuration, l'organisation découle sans doute ou dénote de la présence de référés (ou plus précisément ? de ce "couple" référé-référent).

Commenté [37]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

Merci de ce guidage du lecteur par ce biais (mise en italique dans le verbatim puis analyse à leur sujet) ! Mais j'ai une question : j'ai cru comprendre au début de cette partie que "la professionnalité du formateur en formation" était justement un OFE. Et que donc dans le verbatim, on voit un acteur en faire dériver, il me semble, des critères (il les norme ainsi). Du coup, je ne comprends pas la dernière phrase qui évoque un critère et trois indicateurs. J'ai l'impression, peut-être erronée, d'un décalage entre OFE-critère-indicateur ?

Commenté [A38R37]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 3 novembre 2024

Pour ma part, je suis perdue ici et plus bas entre les notions de référés, critères, indicateurs et ... où sont les objets-fr ?

Commenté [39]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

Le référentiel (dans ma compréhension) est constitué de deux référés (engagement et sens de l'évaluation) ? Mais le terme méthode me paraît peu à propos ? Ou en tout cas me trouble dans cette architecture déjà complexe ?

Commenté [40]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

Un référent peut-il être critérié ou est-il peut-être (issu d'un) critère ? Je suis désolé mais je ne comprends plus... Je suis sans doute trop arc-bouté sur ma conception je pense...



Donc une fois qu'on avait défini ces trois critères là on a essayé de discuter sur des des indicateurs qui pourraient être pertinents... euh / Donc sur l'évolution didactique au départ c'était pas dans cet ordre-là... euh au départ, on était parti sur la question de la flexibilité euh des moments qui c'était ça : la flexibilité des moments pour les apports didactiques euh. Donc ce qu'on met derrière ça c'est / finalement comment le le formateur anticipe ou pas les apports didactiques : est-ce que tout est prêt avant ? euh est-ce qu'auquel euh au fur et à mesure de la construction de la constellation il va rechercher d'autres apports didactiques ? / Donc c'est finalement / voilà la question de cette souplesse-là euh en lien avec la didactique, euh :

Ensuite donc donc on l'a passé en deuxième^{ème} parce qu'il nous semblait prioritaire, le le premier critère en fait qui était l'adaptation aux besoins qu'on identifiait chez les PE ((iecfcf, 'professeurs des écoles')) au niveau des besoins didactiques euh voilà. Comment l'enseignant s'adaptait. On prenait l'exemple, c'était / je sais plus / ouais en formation sur le le la collègue, sur la compréhension, par exemple / voilà qui lève la main en animation et qui dit 'bah qu'est-ce que c'est une inférence ?' et bah voilà en tant que formateur, on / parfois on est un peu étonné du / voilà. Enfin en tout cas on n'a pas forcément bien anticipé les les connaissances ou les besoins des enseignants et donc comment on s'adapte en tant que formateur à ces écarts dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs : au niveau des connaissances des collègues, au niveau didactique...

Cet extrait montre la réorganisation le-rattrapage en matière de la matérialisation du premier « critère » de l'OFE dans des « référence entre deux indicateurs » : Le premier d'origine - la « flexibilité des moments » - est intervenu rapidement du fait de la singularité du format des constellations : partir des demandes des enseignant-professeurs stagiaires nécessite de partir vers vers l'inconnu, dans une zone d'incertitudes sur le contenu réel de la formation. Les apports didactiques doivent à la fois s'anticiper, et à la fois être posés en contenu au moment opportun : celui où le groupe appelle à s'y intéresser ou s'y confronter. Ce CSe faisant, cela a conduit à nommer le fondement de cette « flexibilité » : « l'adaptation aux besoins ». Une expérience est convoquée pour illustrer un « écart » entre un discours, ici mentionnant le concept d'inférence en mathématiques, et les connaissances en présence ou absence chez chaque enseignant participant à la constellation. À mesure de l'explication, critère et indicateur se confondent : la prise de parole vient rendre entendable le cheminement voire la « controverse » citée en premier extrait qui anime les pilotes, potentiellement sur le type de relation qui existe entre l'OFE et chaque pilote. Ainsi s'entend que plusieurs référents peuvent coïncider pour évaluer la professionnalité particulière de formateur de constellation, jouant ainsi d'une médiation en acte. La référentialisation peut se revivre ici par la relation préconstitutive à l'objet, dans la situation, et dans le récit de l'après-coup à la constellation.

...

Le concept de « référent » a été utilisé pour nommer cette action de « co-constitution » à proprement parler. Ici, « référent » et « critère » se mélangent pour venir identifier la matérialisation d'un OFE, lui donner ses traits saillants et observables d'une part, dans une à plusieurs situations plausibles donc soit réelles (vécues et déjà observées) soit crédibles (en se projetant sur la base de ses propres repères et des contextes de ses activités professionnelles). En reprenant ainsi l'approche de Mottier Lopez et Dechamboux (2017), il s'agit d'accompagner une référentialisation en acte dans un contexte de conception de ce qui a été identifié comme des référents d'évaluation pour chaque OFE sélectionné lors de la précédente étape : la place du directeur d'école dans le pilotage de la constellation, la réussite de celle-ci et la professionnalité du formateur de ce dispositif. En

Commenté [A11]: Lionel DECHAMBOUX, 18 octobre 2024

Pour moi, a priori (et pour vérifier ma compréhension), c'est un critère qui, sur le terrain donnera lieu à des indicateurs : une adaptation effective aux besoins du PE ou une non adaptation effective aux besoins du PE ou tout une gamme entre ces deux extrémités. Si j'utilise réellement ce critère (que je pourrai formuler 'pertinence de l'adaptation du formateur aux besoins du PE'), il devient alors effectivement un référent me permettant d'évaluer l'OFE "professionnalité du formateur en constellation".

Commenté [A42]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 24 janvier 2025

La réussite, la professionnalisation, mais que la place du directeur puisse être un référent est interpellant - de plus un référent d'un certain ordre, en tant qu'o-f (uniquement pour le plaisir de la discussion entre nous)

Commenté [A43R42]: Lucie MOTTIER LOPEZ, 24 janvier 2025

Je pense que ce qui m'intéresse ici dans l'identification de ces 3 o-f, c'est qu'il y a non seulement des enjeux de réussite et de visée (professionnalisation) mais aussi de fonction / personne que l'on tend (souvent) à ne pas reconnaître comme si cela était « suspect »

Commenté [AR44R42]: Alban ROBLET, 30 janvier 2025

Yes je suis d'accord avec toi Lucie.

Pour ma part, et avec les échanges effectués et poursuivis notamment sur cette seconde année, positionner comme référent la place du directeur dans le pilotage me semble être animé par, peut-être, une contrainte institutionnelle : celle d'un décret qui met les directrices et directeurs d'école en « pilotes » pédagogiques. Cette contrainte met les personnes formatrices et inspectrices dans une attente vis-à-vis des personnes en direction d'école ; qui fait que les constellations pourraient être des leviers de « mise en pilotage » de ces collègues. En participant aux constellations par exemple, ils pourraient plus facilement les pérenniser sur leur propre école, s'en inspirer. J'ai entendu plusieurs fois ces propos de leur part.



définitive, la co-constitution des référents s'élaborerait dans une double médiatisation : une médiatisation entre des systèmes d'attentes et des repères propres, pouvant s'ancrer dans des prescrits de la profession d'où parlait la ou le pilote, et pouvant s'ancrer aussi dans ses expériences personnelles (située donc dans le plan du « référentiel formel prescrit » dans la modélisation de Mottier Lopez et Dechamboux [2017] allant vers un « référentiel effectif de l'évaluation ») ; une médiatisation par la matérialisation de l'OFE analysé par les membres du petit groupe, lui donnant ainsi une caractérisation concrète, nécessitant d'articuler ses propres contextes et repères avec ceux des autres par le biais de cet objet à flexibilité interprétative (située dans la « co-constitution avec le contexte / des contextes multiples » dans la même référence [Mottier Lopez et Dechamboux, 2017]). Je présente à la suite le(s) référent(s) émergent(s) de ce dernier regroupement accompagné d'un extrait de verbatims illustrant ce processus de médiatisation, rétrospectivement étudié par la personne pilote expliquant le raisonnement conduit.

6. Discussion

...

D'abord l'attention s'est portée sur le public des personnes formées. Puis, se confrontant à une « difficulté », la personne formatrice est rentrée en jeu du fait qu'elle organise les conditions de la réussite. La toile d'araignée a été présentée comme une « symbolisation qui [...] permet de voir là où ça a bougé ». De cette façon, les choses « bougent » du fait qu'elles sont reliées à un être vivant, qui bouge : l'état des mouvements ou des fixations de chaque axe représente une « énergie » qui aide à visualiser là où ça a bougé. Les pilotes ont alors proposé une série d'indicateurs de mouvements chez les professeurs stagiaires et d'autres chez la personne formatrice.

Commenté [45]: Dominique BROUSSAL, 31 août 2024

Avant de passer à la discussion, il me semblerait intéressant de revenir sur la question de recherche : "La formalisation d'objets d'évaluation communs favorise la collaboration entre les personnes professionnelles de différentes catégories, d'une part, et l'intelligibilité des différentes perceptions et intentions de ces mêmes personnes professionnelles pour évaluer".

Commenté [46]: Alban ROBLET, 24 septembre 2024

Merci Dominique de ta remarque.

Je suis d'accord.

Je tente quelque chose de court pour ne pas dépasser les limites du nombre de signes.

Je vais remonter des éléments de la partie Discussion ici, qui participent à la discussion de mon hypothèse.

6.1 Retour sur l'hypothèse directrice

Plus haut, j'ai posé comme hypothèse que la formalisation d'objets d'évaluation communs favoriserait la collaboration entre les personnes professionnelles de différentes catégories, d'une part, et l'intelligibilité des différentes perceptions et intentions de ces mêmes personnes professionnelles pour évaluer d'autre part. Il me semble qu'un objet-frontière d'évaluation en effet favorise la collaboration de professionnel·les de différentes catégories ou positions dans l'organisation, de par sa propre nature. Un objet-frontière s'observe dans sa dimension relative sur le plan interprétatif ou de ses significations, et organisatrice ou structurante en venant identifier un élément accessible, qui prend sens dans la réalité pratique de chaque personne. Dans le GTA, les personnes inspectrices et formatrices ont élaboré des indicateurs, des critères, et des référents qui, au final, structurent une commune façon d'identifier un objet d'évaluation, tout en conservant sa part controversée ou flexible dans les interprétations possibles. En cela, chaque référent constitue une intelligibilité de ces perceptions et intentions d'actrices et d'acteurs de l'évaluation. Pour autant, les échanges générés comme les productions élaborées dans le GTA témoignent d'une certaine porosité épistémique entre les différents concepts des théories de l'évaluation : qu'est-ce qui relève d'un « référent d'évaluation » et quelles sont ses articulations avec les « "référés" » de chaque actrice et acteur qui participe à sa constitution, puis sa mise en relation avec les autres référents dans le cadre d'un référentiel commun ?



Peut-être que le concept d'objet-frontière d'évaluation peut aussi favoriser la collaboration et l'intelligibilité entre plusieurs personnes professionnelles de différentes catégories, mais qu'il peut aussi être une voie d'accès aux cultures de l'évaluation (Bélair, 1996) en état dans la situation. Parmi ces cultures pourrait s'identifier une opposition entre deux types de cultures, notamment entre une culture porterait de l'augmentation des pratiques évaluatives à travers les discours incitatifs ou prescripteurs et les missions d'évaluation, ou s'apparentant à de l'évaluation dans une représentation sérialisée de celle-ci. Une autre culture serait plurielle, mettant en avant la diversité ; et des cultures de l'évaluation, intégrant des aspects scientifiques notamment dans notre champ de recherche, praxéologiques avec les expérimentations et les instrumentations d'évaluation conçues puis conduites par différentes personnes, puis en définitive critiques des injonctions à évaluer sans accompagnement ni fondements reconnus.

...

L'autre épreuve est celle de l'expérimentation : les utilisations concrètes en situation qualifiées d'évaluation sur les OFE choisis en constellation viendront réinterroger la puissance d'instabilité que réclame un objet-frontière et qui s'observe dans une co-constitution référentielle dynamique. Car la fonction d'un OFE est bien de favoriser finalement la réouverture et la constitution de normes : comment des normes évaluatives, le cas échéant, seront constituées dans l'activation des référents et, par dialectique, des référés ? En d'autres termes, c'est dans le passage à l'action que pourrait se vérifier la valeur heuristique du concept d'objet-frontière pour la référentialisation en évaluation, en vérifiant sa consistance et ses effets sur la dialectique constitutive de la « co-constitution référentielle dynamique ». Mon hypothèse est que les « différentiels » (Mottier-Lopez, 2023b) sont constituants et constitués de ce type d'objets d'évaluation : ces derniers participeraient à la frontière qui se constitue entre un référentiel – des OFE situés et conformants – et un différentiel – des OFE situés et déformants, voire transformants. Penser par la frontière offre ainsi un souffle intéressant sur la théorie de la référentialisation et de la valeur en évaluation : quelques presque quarante ans après *L'évaluation comme interprétation* (Ardoino & Berger, 1986), les travaux ouverts par Jacques Ardoino et Guy Berger sur une frontalisation nette entre « le contrôle » et « l'évaluation elle-même » se poursuivent, pour peut-être identifier les frontières qui relient, plus qu'elles ne séparent, les activités d'évaluation entre elles et, ce faisant, favoriser l'interculturalité comme l'une des dynamiques co-constitutrices de toute évaluation initiée pour dessiner peut-être d'autres géographies des activités de valeurs ?

Commenté [47]: Dominique BROUSSAL, 31 août 2024

Tout à fait intéressant, mais sur le plan méthodologique, cela pose quelques questions. Comment appréhender ces "effets"? Quel dispositif d'enquête? Dans le droit fil: "c'est dans le passage à l'action que pourrait se vérifier la valeur heuristique du concept d'objet-frontière", de quelle façon?

Commenté [48]: Alban ROBLET, 24 septembre 2024

Merci Dominique.

Cela fait écho à quelques discussions dans les commentaires précédents. Ici s'ouvre une limite à ma recherche en état : je pense qu'il serait opportun de repartir des référents en état et donc des OFE qui sont ciblés, pour effectuer une rétrospective sur leurs constitutions.

J'imagine par exemple plusieurs pistes :

- le récit de constitution (une reconstitution donc), qui consisterait à raconter de quelle(s) façon(s) les membres s'y sont pris-es pour en arriver là, d'abord ; puis un récit explicatif sur la reconstitution qui reconnecte les référents, les référents implicites/explicites qui ont été mobilisés pour y arriver, et qui peuvent se retrouver d'une façon ou d'une autre, d'une forme ou d'une autre, dans le référent en état ;

- un à plusieurs entretiens cliniques où nous étudierions l'OFE et le référent comme un produit, au sens pragmatique du terme (Dewey) : celui-ci provient d'un ensemble d'opérations d'arbitrage, ancrées dans des expériences fondatrices et d'importance pour les personnes, puisque les OFE proviennent d'une sélection sur la base de documents professionnels du quotidien (résultats 1). Le but de l'entretien ou de la série serait de déterminer, un peu comme le récit de (re)constitution, les éléments de causes, d'inspirations, d'ancrages ; tout en s'interrogeant sur leur actualité avec le référent et les pratiques évaluatives communes.

Ca, c'est sur une temporalité située dans la constitution, dans l'avant ; mais qui vient révéler comment des passages à l'action, déjà effectués ou plausibles, pourraient se réaliser aussi.

Sur la temporalité plutôt située dans l'après, c'est à dire dans l'usage d'un référent d'un OFE, je pense que le dispositif d'enquête serait d'encourager d'utiliser ces référents en collectif, par exemple entre par deux personnes évaluantes qui croiseraient leurs résultats d'une part et leur cheminement évaluatif d'autre part, en les conservant puis en les partageant avec les autres membres.

Commenté [49]: Alban ROBLET, 24 septembre 2024

Ce faisant, nous pourrions élaborer une sorte de conservatoire (sans forcément faire référence à Goigoux, mais bien cette idée de conserver les choses, en faire une zone de recueil et d'accès) qui permettrait de reprendre à nouveaux frais le processus de co-constitution référentiel dynamique.

En tout cas, c'est à ça que je pense pour cette deuxième année qui s'ouvre et pour la suite de la recherche-intervention.

